



Boissy l'Aillierie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Histoire des noms particuliers des rues de Boissy

Journée du Patrimoine – 17 septembre 2023



Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Rue du Pont de la Barre – 1784

+ Rue du Four à Ban

+ Rue Falaise

Grande Rue

– Rue de la REPUBLIQUE – 1921

Rue du Vas – 1810

– Rue du Dr THELMIER – 1921

Ravine du Vaugoulet – 1810

– Rue Henry GUYETAND –

– Rue du FOUR à BAN – 1921

Nouveau lotissement

– Rue JEAN d'IVRY – 2020

Rue de la Fontaine – 1810

Rue de la Poste

– Rue MACAIGNE FORTIER – 1921

Rue du Vaugoulet – 1810

– Rue Veuve QUATREMAIN – 1921

Rue Poidevine – 1784

Rue Pot de Vigne

– Rue FERDINAND JACOB – 1921

– Rue du FOUR à CHAUX

Nouveau lotissement

– Rue SAINT NICAISE de ROUEN – 2020

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Rue de la Fontaine – 1810

Rue du Val

Rue de la Poste

– Rue MACAIGNE FORTIER – 1921

Après avoir porté trois noms depuis 1810, cette rue fût renommée une dernière fois en 1921 honorant un legs de M. Macaigne fait à la commune de Boissy après sa mort en novembre 1918 au nom de sa femme et de ses 2 filles disparues prématurément : le legs Macaigne Fortier, une rente de mille francs permettant au Conseil municipal de décerner tous les deux ans, à perpétuité, un « *prix de mérite* » de quinze cents francs à une jeune fille, en vue de son mariage, ayant de 18 à 28 ans habitant la commune depuis au moins 5 ans, pauvre ou de situation modeste, vertueuse, de bonne conduite et jugée la plus méritante. Le généreux bienfaiteur a pensé qu'une jeune infirme ne devait pas être exclue de sa libéralité ; en conséquence, une fois sur quatre, le prix sera de préférence décerné à une jeune fille de 18 à 30 ans qui en raison de ses infirmités, paraîtrait avoir renoncé au mariage, mais qui remplirait les autres conditions voulues pour en obtenir le prix de mérite.

En même temps que sera décerné le prix, les pauvres recevront 300 francs. Le surplus de la rente permettra à la commune d'entretenir la sépulture de famille du donateur.

Pendant de nombreuses années et jusqu'à épuisement de la somme, des jeunes filles de Boissy ont profité de ce don. Le dernier répertorié date de 1951.

Le nom de cette rue est né d'une association de deux noms : Jean-Baptiste Victor Macaigne, originaire de l'Aisne, notaire à Pontoise et Julie Henriette Fortier, originaire de Boissy qui se sont mariés à Boissy l'Aillerie le 21 juillet 1886, Le père de Julie Henriette Fortier était le Maire de Boissy, Jules Fortier (Maire de 1871 à 1878 et de 1884 à 1888). Celui-ci était alors propriétaire du Château de Boissy.

Boissy a prouvé sa reconnaissance à ses bienfaiteurs lors du renommage de certaines rues en 1921, en attribuant leurs deux noms à la rue de la Poste où ils habitaient au n° 6.

Sources : Monographie d'une commune du Val d'Oise
Et monographie de Boissy l'Aillerie de l'Abbé Loisel
L'Echo Pontoisien du ,05/12/1918
Etat-civil de Boissy

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Rue du Vas – 1810

– Rue du Dr THELMIER – 1921

Né à Paris le 27 octobre 1828, le Docteur Jules Adrien est un médecin dont la vie a été résolument tournée vers ses contemporains. Pendant ses études, sa thèse vise à améliorer les conditions de sécurité dans les laboratoires, s'intitule « Des accidents dans les laboratoires de chimie » et est soutenue en 1866 à Paris. Ce jeune préparateur de chimie minérale au laboratoire de la Faculté de médecine de Paris, lui-même victime de plusieurs accidents dont une explosion de fulminate d'argent qui lui a inspiré son sujet de thèse, constate qu'il n'existe pas d'ouvrage sur les causes des accidents dans les laboratoires, malgré la fréquence de ces accidents « *qui se produisent journellement* ». Il mène sa propre enquête, écrivant à de nombreux chimistes français et européens afin qu'ils lui décrivent les circonstances des accidents dont ils ont été victimes, dans le but d'en éviter la répétition et leur fournir les moyens de les prévenir ainsi que les soins à donner aux blessés après un accident.

Il se marie avec Adélaïde Alphonsine Honorine Duthuin à Neuilly le 15 octobre 1862. Médecin des bureaux de bienfaisance de Paris, ce « Docteur Médecin » est membre titulaire à la Commission d'Hygiène du XIVème arrondissement en 1883,

Et chose surprenante, dans la carrière de ce médecin renommé et médecin bénévole des acteurs/actrices du théâtre Montparnasse dont il mettra plusieurs enfants au monde, il sera l'auteur de livres dont le sujet est bien loin de la médecine : Histoire du Théâtre Montparnasse Paris en 1886 chez Armand Fleury, la chanson du vieux quartier latin en 1891.

Et la relation entre ce bon Docteur et Boissy l'Aillerie ? Après maintes recherches, un article dans le journal L'Echo Pontoisien du 5 avril 1888 a permis de trouver enfin une relation : une vente sur licitation (*vente publique d'un bien meuble ou immeuble pour mettre fin à une indivision, soit après divorce ou dans le cadre du succession*) en dix lots suite au décès du père de Mme Thelmier, Edouard Duthuin. Celui-ci possédait 7 pièces de terres et 2 maisons à Boissy rue du Four à Ban(c), confirmé par les divers cadastres consultés. De par son mariage, le Docteur est donc venu à Boissy en villégiature et ce jusqu'en 1890. La dernière mention le concernant retrouvée dans la presse locale où Il écrivait des articles bucoliques, est le 13 septembre 1890 date à laquelle il a prononcé le discours d'inhumation de M. Lavalette, habitant émérite de Boissy. Par son charisme et son engagement humanitaire autour de lui, il n'est pas étonnant que Boissy ait voulu lui rendre hommage quelques temps plus tard.

Le Docteur Thelmier est décédé le 27 janvier 1893 à l'âge de 65 ans à Paris.

A noter qu'en 1928, Mme Veuve Thelmier a fait don de 1 500 Francs aux œuvres de la commune où elle avait toujours une résidence ainsi que le terrain nécessaire à l'agrandissement de la rue du Dr. Thelmier.

Sources : Actualité chimique - Septembre 2010 - n° 344
Le Petit Journal du 09/10/1866 – Minutes Conseil Municipal
Le Progrès-de-Seine-et-Oise du 13/09/1890

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Rue du Vaugoulet – 1810

– Rue Veuve QUATREMAIN – 1921

En 1834, une des cloches de l'église Saint André de Boissy l'Aillerie a été baptisée. Elle porte dans un cartouche la signature de Morlet fondeur ainsi que le texte suivant :

« L'an 1834, j'ai été baptisée par M. Nicolas Benjamin BARON, curé de BOISSY et j'ai été nommée Françoise par M. Jean Ambroise CAFFIN propriétaire à BOISSY, Mme Julie Françoise QUATREMAIN veuve d'Antoine LEFEVRE de BOISSY et par M. Jean Lucien DUBRAY Maire et M. Pierre DENIS Adjoint au Maire et M. Gabriel CODHAN marguillier trésorier ».*

Cette cérémonie était très importante à cette époque dans la vie d'un village et les personnes identifiées dans ce cartouche étaient des notables du village. On y trouve par exemple, les noms de deux Maires de Boissy l'Aillerie :

- Jean Lucien Dubray qui était Maire au moment de ce baptême, et
- Antonin (Antoine) Lefèvre, Maire de 1792 à 1815

Françoise Julie Quatremain est née le 19/02/1756 à Boissy L'Aillerie. C'est la fille de Michel Quatremain, laboureur et de Françoise Maitre. Elle s'est mariée le 30/01/1779 avec Antoine Lefèvre à Boissy l'Aillerie.

Elle est décédée le 24/06/1839 à Boissy l'Aillerie. Sur son acte de décès, elle est « cultivateur » comme l'était son époux.

Nul doute que Julie Françoise Quatremain était une personne charitable et importante du village. Quel rôle jouait-elle dans la vie du village, on l'ignore, en tout cas la cloche se prénomme Françoise et l'on peut donc penser qu'elle était digne d'être sa Marraine par son comportement ou son engagement citoyen.

* *Marguillier* : Laïc chargé de la garde et de l'entretien d'une église

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Ravine du Vaugoulet – 1810

– **Rue Henry GUYETAND** –

Né à Dortan (Ain) le 21 février 1870, Henry Guyétand, industriel fabricant, tourneur sur bois installé au « Moulin Vaugon » en 1921, a milité toute sa vie pour le bien-être de ses concitoyens. Il épouse en décembre 1904 Maria Gabrielle Gambert née à Boissy.

Membre du Comité cantonal démocratique d'Osny (parti Républicain Radical – anticlérical) en juin 1900, il fait partie des fondateurs de la Société de secours Mutuels d'Osny en mars 1901. S'investissant dans la vie de la Commune, il devient Président de l'école de musique la Lyre Amicale en 1909.

Dès la fin de la première guerre mondiale, lors d'un Conseil Municipal dont il est alors Conseiller, il considère qu'il est du devoir de celui-ci de perpétuer le souvenir de ses héroïques soldats morts au champ d'honneur pour la France en leur élevant dans la commune un monument. La décision d'une souscription pour l'édification du Monument aux Morts digne d'eux est votée en juillet 1919. Peu de temps après en décembre, il devient Maire et ce jusqu'en 1932.

En 1929, avant la fin de son mandat, il reçoit les félicitations et remerciements du Conseil municipal et son inlassable dévouement pour avoir doté la commune d'un réseau électrique basse tension de 127 000 francs sans que les impôts aient augmenté ainsi que la plus gratitude pour la bonne administration des affaires de la commune pendant plus de 5 ans.

Militant toute sa vie, pendant toutes ses mandatures, il a continué en l'amplifiant, les gestes de charité initiés par ses prédécesseurs : assistances aux familles nombreuses, secours aux indigents, assistance aux femmes en couches avec soins médicaux et layette fournis, allocations journalières pour soutien de famille, aides aux personnes méritantes, allocations de pain aux indigents (créée en 1928), assistance médicale gratuite, assistance aux vieillards... La liste est longue et les bénéficiaires nombreux par ces temps troublés,

En 1944, il honore les soldats de Boissy l'Aillerie en captivité en créant un livret des prisonniers avec une souscription destinée à ceux-ci pour leur permettre d'avoir une cagnotte à leur retour dans leur foyer. Il semblerait que cet acte soit un des derniers de sa longue vie de générosité au service de ses concitoyens qui lui aura valu une rue à son nom. Il décédera le 09 janvier 1945 à Boissy.

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Rue Poidevine – 1784

Rue Pot de Vigne

– Rue FERDINAND JACOB – 1921

Né en 1832, Ferdinand Jacob était Parisien venait sur la fin de sa vie à Boissy l'Aillerie en villégiature dans sa résidence rue Pot de Vigne. S'investissant dans la vie de la commune il est devenu Conseiller Municipal. Membre de la commission des fêtes, il payait de sa personne et de sa poche en achetant du matériel sans jamais le proclamer en se consacrant à l'organisation de petites fêtes dans la commune.

Membre du bureau de la Caisse des Écoles, il était membre honoraire de la fanfare. « Homme généreux, il était heureux quand il pouvait se rendre utile et apporter plus que son dévouement à la noble cause de la démocratie dans la commune. Son plus grand bonheur était de faire tout le bien possible, discrètement et sans bruit, aidé puissamment par Mme Jacob sa femme. C'est pour le récompenser que ses concitoyens, à une grande majorité, l'envoyèrent siéger au Conseil municipal où l'aménité de son caractère lui attirait toutes les sympathies ».

A sa mort intervenue à 78 ans très brutalement le 05 février 1910, il légua à la Caisse des Ecoles de Boissy une rente annuelle appelé legs Jacob dont l'objet était l'achat de livres pour la remise d'un prix Jacob aux enfants méritants.

Madame Jacob, aussi généreuse que son mari participa financièrement à l'organisation de la fête du 14 juillet 1910 avant de regagner définitivement son domicile à Paris.

La ville renomma la rue Pot de Vigne où il habitait au numéro 31 au nom du populaire M. Jacob en 1921.

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

– Rue du **FOUR à CHAUX** –

Le **four à chaux** ou **chaufour** est une catégorie de four à calcination dans lequel on transforme le calcaire en chaux par calcination et accessoirement où l'on cuit la céramique. C'est généralement un ouvrage vertical fixe et ouvert par le haut, mais on trouve également des fours horizontaux et rotatifs. La fabrication de la chaux constitue l'art du chaufournier.

Au cours du XIXe siècle, la chaux est également utilisée en agriculture pour chauler les terres, c'est-à-dire rétablir un PH neutre (autour de 7) de la terre qui a tendance à s'acidifier. Assez vite, à la fin du siècle, l'utilisation des fours à chaux à des fins agricoles périlitera avec l'apparition et le développement d'engrais chimiques.

La chaux est un matériau de construction et d'amendement (d'enrichissement) des sols largement utilisé durant l'Antiquité. Elle est obtenue à partir de la calcination de blocs en calcaire. Après la cuisson, on ajoute à cette poudre de l'eau et du sable ou du tuileau (tuiles pilées) pour former le mortier. Sans l'ajout de ces éléments, la chaux se fissurerait en séchant, perdant par conséquent sa qualité principale de liant.

L'utilisation de la chaux est ancienne : elle sert de matériau de construction en Égypte puis dans la Grèce antique. Avec la Conquête romaine, son usage s'accroît au nord de la Gaule. Ainsi, les Gallo-Romains vont l'employer comme composant principal de leur mortier, tout comme les maçons aujourd'hui...

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

– Impasse du **FOUR à BAN** – 1921

Le mot « ban » provient du vieux germain « banna » qui signifie « commandement ». Le « ban » au moyen âge était l'ensemble des obligations communes auxquelles étaient soumis les habitants d'un bourg groupés sous l'autorité et la protection du seigneur.

Le four banal est une possession du seigneur qu'il met à disposition de l'ensemble des habitants moyennant une taxe appelée « le ban ». Initialement, l'ensemble de la seigneurie est dans l'obligation d'utiliser le four banal et ne peut en construire un autre. En contre-partie, le seigneur doit entretenir le four et le chemin pour y accéder.

Le **four banal** est un four à bois mis à disposition des habitants par le seigneur, comme le pressoir banal ou le moulin banal. C'est un grand four à bois en briques réfractaires généralement affermé au boulanger autrefois appelé fournier. Les habitants viennent y faire cuire leur pain à tour de rôle pour une semaine ou deux.

Le seigneur en impose l'usage à ses sujets et perçoit une redevance sur chaque utilisation.

La construction des banalités faisait appel à des connaissances techniques et exigeait une importante durabilité, ce qui impliquait des dépenses conséquentes. Les habitants n'avaient donc pas les moyens de construire un four, un moulin ou un pressoir.

Ces constructions essentielles sont présentes dans chaque village. Durant les combats, les banalités étaient endommagées par les assaillants. Les réparations, longues ou inachevées privaient la seigneurie de ressources économiques et alimentaires.

Plus tard avec l'accord du seigneur, certains bourgeois fabriquèrent des fours chez eux. Les habitants continuaient de verser une redevance au seigneur mais pouvaient accéder au four plus régulièrement.

Les différentes taxes, dont le ban, disparaîtront progressivement jusqu'à cesser d'exister après la révolution française. Les fours banaux deviendront des fours communaux mais leur utilisation perdurera plusieurs siècles.

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

– Rue de la MALADRERIE –

De l'ancien français maladerie, dérivé de malade, la maladrerie est un hôpital de lépreux, une léproserie. Les maladreries furent fondées sur aumosnes et pour li commun porfit, por dessevrer les sains [bien portants] des enfers [malades] de liepvre. — (Beaumanoir), XIIIe s.

Une léproserie (Hôpital de lépreux, au Moyen Âge) est un lieu d'isolement et de prise en charge des malades de la lèpre.

Le premier hôpital du monde fondé vers l'année 700 fût musulman et a été créé pour traiter les patients atteints de la lèpre ainsi que pour les isoler du reste de la population. Ce premier bîmâristân (terme d'origine persane qui fait référence à un type particulier d'hôpital dans le monde islamique médiéval. Il s'agit d'une institution médicale spécialisée dans l'accueil, le traitement et la prise en charge des patients atteints de diverses maladies) a été fondé à Damas sous le règne du calife omeyyade Abd Al-Malik. À la différence des léproseries de Byzance, celles du monde musulman ne sont pour la plupart pas rattachées à une religion ou à un ordre religieux.

Au début du XIIIe siècle, le testament du roi Louis VIII le Lion dénombre 2 000 léproseries dans le Royaume de France, c'est-à-dire sur un territoire plus restreint que celui de la France moderne. La maladrerie des Frères du Val, à Abbeville, et la maladrerie de Saint Lazare à Saint-Ouen-l'Aumône ont par exemple été fondées au XIIe siècle.

On les trouvait au bord des routes et leurs chapelles étaient souvent dédiées à saint Lazare ou à Marie-Madeleine. Il n'y avait pas de traitements particuliers contre les pestes.

Au Canada, certains lazarets étaient isolés sur des îles : l'île de Sheldrake (1844-1848) au Nouveau-Brunswick, puis l'île d'Arcy (1891-1924) et l'île de Bentinck (1924-1957) en Colombie-Britannique. Le lazaret de Tracadie (1849-1965) a remplacé celui de l'île de Sheldrake.

L'île de Spinalonga en Crète était l'une des léproseries les plus connues d'Europe (fermeture en 1957).

La léproserie de Fontilles en Espagne héberge toujours une quarantaine de patients.



Deux lépreux demandant l'aumône, d'après un manuscrit de Vincent de Beauvais (XIII^e siècle).

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Nouveau Lotissement - 2020

– Rue SAINT NICAISE de ROUEN –

Une tradition veut que le Vexin soit évangélisé par saint Nicaise (Nicasius), apôtre du Vexin, ainsi que ses compagnons martyrisés sur les bords de l'Epte avant d'atteindre Rouen, capitale de la cité romaine des Véliocasses, puis de la Ile Lyonnaise. Le premier titulaire du siège épiscopal serait donc saint Mellon vers l'an 300. Cette tradition a également retenu la légende que Nicaise était Archevêque de Rouen.

Ayant fait plusieurs miracles, et évangélisé les habitants du bord de la Seine, Conflans, Andrésy, Triel, Vaux, Meulan, Mantes, la Roche-Guyon... il est martyrisé avec ses compagnons sur les bords de l'Epte, à Gasny, avant d'atteindre Rouen. Il serait enterré à Gasny.

« Accompagné du prêtre Quirin et du diacre Scunicule, Nicaise avait résolu de porter la lumière évangélique dans le nord des Gaules où florissaient d'importantes cités. Ce fut dans un village du Vexin que l'apôtre Nicaise commença ses prédications. Près du village de Vaux, un horrible serpent avait fait sa demeure d'une caverne d'où jaillissait une fontaine, dont les eaux empoisonnées par cet immonde voisinage n'était plus qu'un foyer d'infection. L'arrivée de Nicaise fut saluée des bénédictions de tous les pauvres habitants de ce pays. Plein de foi dans la protection divine, le ministre du Christ envoya vers le repaire du dragon son disciple Quirin, qui courba le monstre sous son commandement et l'amena à Saint Nicaise, lié avec son étole. Tous les habitants confondus d'admiration, se prosternèrent en demandant à embrasser la nouvelle religion. 318 personnes reçurent le baptême à la fontaine même du dragon, redevenue claire et saine comme elle l'était autrefois. »

Nicaise n'apparaît pas sur la liste des évêques de Rouen, toutefois, Saint Mellon, premier évêque de Rouen, serait l'un de ses disciples.

L'église de Boissy étant la propriété de l'archevêque de Rouen, en 1071, Jean d'Ivry (Jean de Bayeux), archevêque de Rouen, donne celle-ci à l'abbaye de Saint-Denis. D'où le rapport avec Boissy l'Aillerie, celle-ci faisant partie du périmètre d'évangélisation.

Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

Nouveau Lotissement 2020

– Rue JEAN d'IVRY –

Jean d'Ivry* (Johannes en latin), mort le 9 septembre 1079 est un prélat normand de la deuxième moitié du XI^e siècle.

Neveu du duc de Normandie, il est évêque d'Avranches (1060-1067) et joue un rôle de premier plan dans la réorganisation de l'Église dans l'ouest de la Normandie. Devenu archevêque de Rouen (1067-1079), il a conservé une place prééminente dans le royaume anglo-normand. Il est à l'origine de conciles réformateurs qui ont eu une grande importance dans le développement du droit canon dans le duché. Il a affiné les Acta archiepiscoporum Rotomagensium, un texte historiographique commencé par son prédécesseur, une des rares sources contemporaines sur l'archidiocèse de Rouen et ses archevêques.

Conseiller principal du duc-roi Guillaume le Conquérant, il est en partie chargé de l'administration du duché de Normandie en son absence. Il aura entretenu au cours de ses ministères une relation de respect mutuel et d'échange avec l'archevêque de Cantorbéry Lanfranc. Prélat infatigable, il a affronté les établissements monastiques de la province sur les questions de juridiction archiépiscopale ; les anecdotes qui nous sont parvenues à son sujet ont laissé l'image d'un homme fier et entêté.

Étant la propriété de l'Archevêque de Rouen, Jean d'Ivry (Jean de Bayeux**), donne l'église de Boissy à l'abbaye de Saint-Denis.

* L'« Ivry » en question étant Ivry-la-Bataille, où se trouve le château de sa famille.

** Le nom Jean de Bayeux provient d'une confusion d'Orderic Vital sur le père de Jean qui identifie Raoul, comte d'Ivry comme comte de Bayeux



Boissy l'Aillerie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

La meunerie à Boissy l'Aillerie

Jusqu'au XXème siècle, l'alimentation était basée sur le pain donc le meunier est un personnage important qui a de nombreux droits (droit de mouture équivalent au pourcentage perçu sur le blé/farine apporté ; droit de pêche parfois ; droit de chasse). Il peut moudre les grains de personnes vivant dans d'autres paroisses/fiefs que leur secteur attiré et peut parfois être aisé et donc prendre du personnel. Il bénéficie également du droit de banalité (oblige les sujets à utiliser tel équipement sur lequel le seigneur perçoit une taxe), qu'il collecte même parfois pour le seigneur. Mais le meunier a également de nombreuses obligations telles que l'entretien du moulin et des rivières qui impliquent qu'il habite sur place et a de lourdes dépenses notamment pour les meules qui valaient cher et qu'il fallait égaliser tous les 2 mois. Dans les faits, l'entretien des rivières n'était pas vraiment soigné. Il doit aussi faire mouture « jusqu'à la perfection »).

Les droits et obligations étant détaillés dans les baux de 3, 6 ou 9 ans établis avec le seigneur/propriétaire, certains meuniers changeaient souvent de moulin, à la recherche des conditions les plus favorables.

Personnage contesté et cible de nombreuses attaques (au propre comme au figuré), il avait la réputation d'être un homme riche (même si ce n'est pas toujours le cas pas toujours le cas), de tricheur/voleur (on allège les sacs de farine produite par rapport aux sacs de blé reçus puisqu'on ne pèse pas mais on mesure), il est en relation avec le seigneur et travaille une matière première extrêmement prisée et vitale en cas de crise. Il peut être victime de nombreux vols.

Il avait aussi à faire face aux risques d'incendie car les meules (souvent en silex) qui tournent à vide font des étincelles pouvant provoquer des incendies, d'où la nécessité de vigilance constante. Le meunier était souvent aussi un paysan sous l'Ancien Régime qui exploite des terres et pratique l'élevage. On trouve souvent des « meuniers-laboureurs » dans les recensements de population.

Mi-XVIIIème siècle, la modernisation (machine à vapeur, progrès des roues), amplifiée fin XIXe (les cylindres remplacent les meules), fait que seuls les riches meuniers peuvent suivre et investir. Cela génère une forte concurrence et une forte production qui font que beaucoup de moulins à farine sont reconvertis en usines diverses.

Les moulins ne fonctionnaient pas 365 jours par an à cause des crues, du gel et de la sécheresse d'où la cohabitation avec les moulins à vent. Cela générait un temps de chômage. Les revenus étaient donc irréguliers (d'où cohabitation avec moulins à vent par exemple).

L'obligation qu'avait le meunier de scruter le niveau de l'eau, dépendait des bonnes pratiques des uns et des autres puisque les moulins s'échelonnant le long d'un même cours d'eau, constituaient le droit d'eau.



Boissy l'Aillierie ... d'Hier à Aujourd'hui ...

– *Les relais de poste* –

Les relais de postes sont créés par Louis XI au XVe siècle pour favoriser l'acheminement du courrier du Roi. Mais ils vont au fur à mesure se diversifier, et servir ensuite à la fois au courrier et aux voyageurs.

Le voyageur est accompagné dans son voyage par un postillon : celui-ci conduit les chevaux et les ramène à leur relais d'origine une fois leur trajet terminé. Si les cochers s'asseyaient sur les voitures tractés, les postillons étaient assis directement sur les chevaux. Les postillons avaient la réputation d'être des bons vivants et surtout de grands amateurs de boisson, et les récits de voyageurs décrivent souvent leur rencontre avec des postillons complètement ivres.

Théoriquement les relais de poste devaient être installés toutes les sept lieux, soit environ tous les 30 kilomètres mais cela varie dans la pratique. C'est de cette distance que vient d'ailleurs l'expression des bottes de sept lieux du conte des Frères Grimm. La forme des bottes est inspirée des bottes des postillons qui passaient leur journée à cheval et avaient de lourdes bottes en cuir, attachées directement à la monture pour se protéger des chocs.

Les relais de poste étaient souvent attenants à des services à destination des voyageurs : auberges, commerces, ou encore atelier du maréchal-ferrant pour ferrer les chevaux.